

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

COVID-19 | Les MRC Les Moulins et L'Assomption, excluant la ville de L'Épiphanie, passent au palier Rouge et les MRC de D'Autray, de Joliette, de Matawinie et de Montcalm, au palier Orange

Joliette, le 29 septembre 2020 – En suivi du point de presse tenu hier en fin de journée par le gouvernement, le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Lanaudière désire informer la population des changements annoncés pour la région.

Le gouvernement a annoncé que l'ensemble de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) passait au palier Rouge - Alerte maximale. Cela signifie que les MRC Les Moulins et de L'Assomption, excluant la Ville de L'Épiphanie, passent au palier Rouge. La Ville de L'Épiphanie, pour sa part, passe au palier Orange - Alerte. De même, les MRC de D'Autray, de Joliette, de Matawinie et de Montcalm passent au palier Orange - Alerte.

Ces décisions ainsi que les mesures qui en découlent prennent effet à compter du 1^{er} octobre.

Bien que des mesures particulières s'appliquent en fonction des paliers d'alerte, la Direction de santé publique invite tous les Lanaudois à éviter le plus possible les contacts sociaux non nécessaires durant la période de 28 jours. « Pour la population de Lanaudière, comme pour l'ensemble du Québec, c'est un effort important qui est demandé par notre gouvernement, de souligner le D^r Richard Lessard, directeur de la santé publique de Lanaudière. Cependant, c'est par la solidarité que chacun saura démontrer que nous parviendrons à contrôler la propagation du virus et à maintenir l'accès au réseau de la santé et des services sociaux lanaudois, lequel est à risque de se fragiliser si la propagation n'est pas contenue. Le virus circule, agissons!» Rappelons enfin que les paliers d'alerte sont établis suivant les recommandations des autorités de santé publique, qui font une analyse régulière de la situation. Pour plus d'information sur les paliers d'alerte, [consultez Québec.ca](https://www.quebec.ca/consultez-quebec-ca).

Dans les CHSLD, les RI et les RPA

Le CISSS rappelle qu'aux paliers Orange et Rouge, des restrictions s'appliquent aux visites en CHSLD, en ressources intermédiaires (RI) et en ressources pour aînés (RPA). Cela dit, les proches aidants apportant une aide significative, de même que les visiteurs auprès de résidents en fin de vie, seront toujours admis. Le CISSS communiquera d'ailleurs avec l'ensemble des familles dans les prochains jours pour expliquer les nouvelles modalités de visites.

Afin de faciliter les communications avec les résidents, il sera toujours possible d'utiliser les tablettes numériques pour des appels en vidéoconférence. Dans les CHSLD, chaque famille recevra des nouvelles de son proche régulièrement par téléphone.

Priorisation des dépistages

En conformité avec les annonces du 28 septembre du gouvernement, les personnes qui présentent des symptômes, les personnes ayant eu un contact étroit avec une personne atteinte de la COVID-19 et les personnes jointes par la Direction de santé publique sont invitées à se faire dépister. De même, la Direction de santé publique demande la collaboration des personnes qui seraient jointes dans le cadre d'une enquête.

Dans Lanaudière, trois modalités sont offertes pour le dépistage :

1. Sur rendez-vous : composez le 1 877 644-4545, du lundi au vendredi, de 8 h à 18 h pour prendre un rendez-vous;
2. Sans rendez-vous : présentez-vous au Pavillon Desrosiers-Langlois de Terrebonne, situé sur le terrain de l'Hôpital Pierre-Le Gardeur. L'accès au dépistage sans rendez-vous se fait en empruntant la rue Marie-Rose. Les dépistages se font sous la tente, à l'extérieur de l'immeuble, 7 jours sur 7, de 8 h à 20 h.
3. Clinique mobile de dépistage : consultez le calendrier de la clinique mobile de dépistage au <http://www.cisss-lanaudiere.gouv.qc.ca/coronavirus/depistage-covid-19/>.

La population est invitée à surveiller la page Facebook du CISSS et son site Web pour obtenir des informations en lien avec le dépistage.

– 30 –

Source : Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière
Renseignements : Pascale Lamy
Directrice des affaires institutionnelles et des relations publiques
Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière
Téléphone : 450 759-5333, poste 2685
pascale.lamy@sss.gouv.qc.ca